



Procès-Verbal de la Commission Départementale de Prévention, Médiation et Education

Réunion du : jeudi 02 décembre 2021 à 18h00 au siège du District de la Seine-Saint-Denis de football

Président : M. Abdelhafid HORMI.

Présents : MM Abdelhamid HIMMI, Michel ESCHYLLE (CDA)

Excusés: M. Arnold MAKWO, Christian BAUDUIN,

Secrétaire de Séance : Mme Marina SAUVAGE

1. [Invitations club](#)

➤ **Match 50677.1 en séniors D2 B du 28/11/2021 entre Espérance Aulnay et JS Villetaneuse**

Demande du club de JS Villetaneuse d'être reçu par la Commission pour des incidents datant de la saison 2016/2017 avec le club de l'Espérance Aulnay.

La Commission Départementale de Prévention, Médiation et Education remercie pour la seconde fois la présence de M. Abdenour OUIDIR, Président de la JS Villetaneuse et regrette l'absence non excusée du Président de l'Espérance Aulnay.

La Commission a pris la décision de faire jouer la rencontre susmentionnée en demandant à la Commission d'arbitrage de mettre un trio arbitral expérimenté et décide de mettre un délégué à la charge de l'Espérance Aulnay.

➤ **Match 52429.1 en U18 D1 n°52144.2 du 19/12/2021 entre Sevrans FC et OL Noisy-le-Sec**

Demande du club de OL Noisy-le-Sec d'être reçu par la Commission à la suite d'incident lors de la saison 2018/2019 avec des jeunes de la Ville de Sevrans.

La Commission Départementale de Prévention, Médiation et Education remercie les présences M. thierry RERAT, Secrétaire Générale et M. Tama DRAME, Directeur technique du Sevrans FC et de M. Mehdi KABACHE, Dirigeant de OL Noisy-le-Sec.

En accord avec les dirigeants des deux clubs, la rencontre sera programmée un dimanche matin à 10h00 sans être affichée sur le site avec trois arbitres et un délégué à la charge des deux clubs.

Transmet le dossier à la Commission Sportive Générale pour date à fixer et transmet de le dossier à la Commission Départementale d'Arbitrage pour la désignation des arbitres.

La CDPME a invité les clubs suivants à sa réunion du jeudi 09 décembre 2021 à 19h00:

- **Match 52446.1 en U18 D1 du 12/12/2021 entre Tremblay FC et Villepinte FC**

Demande du club de Villepinte FC à la suite d'incident entres les deux villes.

2. Organisation d'un match sensible.

La CDPME rappelle aux clubs que pour l'organisation d'un match sensible, ils doivent compléter le dossier ([disponible en cliquant ici](#)) et le transmettre au District au moins 15 jours avant la date de la rencontre en question.

Prochaine réunion le jeudi 09 décembre 2021 à 18h00.

Président

M. Abdelhafid HORMI.

Secrétaire de Séance

Mme Marina. SAUVAGE